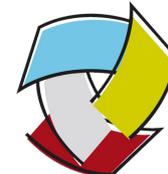




All'eau!



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAYS HAUT VAL D'ARZETTE

Bulletin technique de la piscine intercommunale P. de Coubertin

Bimensuel - #5 - 17 mars 2023

NOTRE PRIORITÉ : ouvrir la piscine le plus rapidement possible !

NOTRE OBJECTIF : une ouverture au 31 mars 2023 (sous réserve des délais d'intervention des entreprises).

NOTRE DEVOIR : maintenir en état de bon fonctionnement les équipements le temps nécessaire à l'arrivée de la future piscine adaptée aux besoins de la population et des associations.



Le processus des devis et des travaux suit son cours. Vous pourrez comprendre l'avancée des actions en suivant le code couleur ci-dessous.

- En attente des devis
- Devis reçus
- Accord de travaux
- Réception des travaux
- Réalisées en interne

Réaliser des économies

- Anticipation de la vidange des deux bassins pour faire des économies en eau et en chauffage. Pour le nettoyage, en attente de la date de la réouverture de la piscine (*obligation réglementaire annuelle*).
Nettoyage des bassins réalisé et remise en eau en cours.
- Création d'un outil de pilotage journalier pour mesurer les coûts de fonctionnement de la piscine. Ceci permettra, en cas de dérives, de mettre des actions correctives nécessaires pour maintenir l'objectif budgétaire. **Mise en place de l'outil.**
- Étude de la pertinence d'un éclairage à LED permettant de réduire les coûts d'électricité. Si le temps de retour est inférieur à 5 ans, les travaux seront réalisés (éligibles aux certificats d'économies d'énergie et vertueux pour notre trajectoire bas carbone).
- Mise en place d'un système d'écrémage de surface mobile pour les bassins qui permettra de réduire considérablement la quantité d'eau rejetée à l'égout (eau fournie, traitée et chauffée). **Matériel livré.**

Hygiène et sécurité

- Travaux d'installation et de modification de la distribution de l'eau chaude et de l'eau froide sanitaire afin de ne plus avoir d'eau stagnante (bras mort), dans le but de retrouver une eau de qualité et conforme aux normes notamment de légionellose (-1000 UFC/L).
Travaux complémentaires : mise en place d'un bypass mitigeur pour permettre des actions de désinfection.
 - Suppression de 24 mitigeurs de douche par la mise en place de 2 mitigeurs collectifs (1 pour les douches des femmes et 1 pour les douches des hommes).
 - Isolation de toute la distribution de l'eau froide sanitaire pour assurer sa qualité bactériologique.
 - Nettoyage des gaines de ventilation.
 - Installation d'un système de contrôle d'accès avec cylindre numérique ou électronique.
 - Vidéosurveillance avec détecteurs d'effraction.
- En attente d'autorisation de la Préfecture. Retour le 14 avril 2023.**

Petites réfections

Effectuées par l'équipe de la piscine :

- Remise en peinture du local de la caisse à l'accueil.
- Réfection des portes des sanitaires des gradins.
- Réfection de la porte du local matériel du grand bassin.
- Réfection du mur des toilettes des gradins.
- Ponçage et vernissage de la base des poteaux au bassin et des portes battantes d'accès aux vestiaires.
- Réfection de la tablette à l'accueil.
- Isolation des portes des couloirs et de l'atelier.
- Peinture dans les douches.
- Réfection des carrelages manquants (gradins, bassins, douches, pédiluve).

Maintenance

- Mise en place d'un contrat de maintenance préventive.
Il contribuera à améliorer la fiabilité, la sécurité et l'efficacité des équipements afin de prolonger leur durée de vie et de saisir les occasions de résoudre les problèmes avant qu'ils ne soient sources de dysfonctionnements.

Fonctionnement

- Mise en place d'un moyen de paiement par carte bancaire (TPE).
- Mise en place en place d'un ordinateur à l'accueil.
- Câblage prise réseau.
- Création et impression de la billetterie de la piscine (tickets d'entrée, cartes de cours et d'abonnement).

**Prochaine parution :
vendredi
31 mars 2023 !**

+ d'infos

03 82 89 13 41

piscine.decoubertin@ccphva.com

www.ccphva.com/piscine



SCANNEZ-MOI